



**MERCREDIS
LOISIRS**

ARGENCES

**Pour les enfants
de 4 à 12 ans**

à partir du 8 septembre 2010

**Dans l'école maternelle d'Argences de 7 h 30 à 18 h 00
avec possibilité de demi-journée avec ou sans repas
Accueil échelonné le matin et le soir**

**Je peux m'inscrire
dès maintenant !**



Les activités vous seront communiquées par l'équipe d'animation.



Union Normande des Centres Maritimes et Touristiques

4, avenue du Parc-Saint-André 14200 Hérouville-Saint-Clair - Tél. : 02 31 46 80 40 - Fax: 02 31 44 79 87 - e-mail : contact@uncmt.fr



MERCREDIS LOISIRS

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Auprès de la mairie d'Argences aux heures d'ouverture
Auprès de Maxime, le directeur du centre, tous les mercredis,
à partir de 17 h, à l'école maternelle d'Argences
A l'UNCMT à Hérouville-St-Clair, tél : 02.31.46.80.40

TARIFS adhésion/frais de dossier annuels : 20.50 €

Prestations	Commune			Autres communes		
	Non Allocat.	Allocat. CAF	Allocat. MSA sans bon Vacances	Non Allocat.	Allocat. CAF	Allocat. MSA sans bon vacances
1 journée	20.79	16.18	15.55	22.19	17.58	16.95
½ jr avec repas	14.36	12.06	11.74	15.45	13.15	12.83
½ jr sans repas	11.40	9.55	8.78	12.35	10.50	9.73

Familles bénéficiaires des Bons Vacances MSA

Quotient familial	Tranche A (≤ à 430 €)	Tranche B (de 431 à 820 €)
Coût à la journée pour la famille	1 ^{er} enfant : 4.00 € À partir du 2 ^{ème} enfant : 2.00 €	1 ^{er} enfant : 5.50 € À partir du 2 ^{ème} enfant : 2.75 €